



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



L'ASSOCIATION EN BREF

L'Entraide Universitaire, créée en avril 1954, est une association issue du militantisme des œuvres complémentaires à l'Éducation nationale. Elle a su, au fil des années, adapter son organisation, moderniser ses pratiques, diversifier ses domaines d'intervention et suivre les évolutions législatives et réglementaires pour offrir une qualité de service optimale auprès des usagers qui lui sont confiés.

À but non lucratif et régie par la loi de 1901, l'association est agréée d'assistance et de bienfaisance. Elle inscrit son action dans une logique d'utilité sociale et d'intérêt général à travers ses missions confiées par la puissance publique : l'État à travers le ministère de la Santé bien sûr, mais aussi ceux de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, les conseils départementaux, la Protection judiciaire de la jeunesse.

L'Entraide Universitaire s'inscrit avec force dans une « démarche de réseau » et développe ses partenariats institutionnels et sociaux avec de nombreux acteurs. Elle est animée par des militants laïcs, dans une démarche de citoyenneté active. En tant qu'organisme gestionnaire d'une cinquantaine d'établissements en France, elle emploie des professionnels pluridisciplinaires de grande qualité et compte parmi les acteurs significatifs du secteur.

- **54** établissements et services
- **11** départements d'implantation
- **1362** salariés permanents
- **4620** personnes accompagnées
- **86 M€** de budget global
- **3** CPOM médico-sociaux
- **1** CPOM sanitaire

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

Le mot du Président	01
Le Bureau et le Conseil d'Administration	02
Les professionnels du siège	03
Les directeurs d'établissements	04
Notre Histoire	06
Notre ingénierie sociale	07
Comprendre notre association	08

L'ANNÉE 2019 À L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

Le mot de la Directrice générale	11
Les nouveaux arrivants	12
Le bilan social	14
Le bilan financier	16
Le bilan de l'activité	18
Immobilier et patrimoine	20
Le Projet Associatif 2020-2024	22

DES ACTIONS MENÉES EN 2019

L'inclusion	26
Accès à la culture	34
Lien aux familles	40
Évolution des modalités d'accompagnement	44

LE MOT DU PRÉSIDENT



Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à l'Entraide Universitaire. Notre association, fidèle à son histoire et à ses valeurs, poursuit grâce à l'appui de ses professionnels sa mission au service des personnes en situation de handicap et dans la protection de l'enfance, tout en franchissant un nouveau cap. Tout d'abord parce que cette année 2019 correspond au 65^{ème} anniversaire de l'Entraide Universitaire. Mais aussi parce que cette année fût une année intense de travaux de réécriture de notre Projet Associatif, dans une dynamique participative avec l'ensemble des parties prenantes de notre association que nous avons appelée de nos vœux.

Un succès ne se décrète pas : il se prépare, se travaille dans un état d'esprit où le dépassement de sa condition dans le collectif et le sentiment d'appartenance à l'association permet toutes les chances de réussite. Et force est de constater que ce processus d'écriture en est une: grâce à 22 groupes de travail, 4 ateliers de réflexion, 14 comités territoriaux, 3 enquêtes, 150 heures de réunions de travail, plus de 1100 participants, le Projet Associatif 2020-24 de l'Entraide Universitaire a été adopté par l'Assemblée générale le 27 juin 2019.

Il fait résolument entrer notre association dans ce siècle en tant qu'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et de la nécessité d'agir également dans le champ du développement durable.

Cette année 2019 est également marquée par l'arrivée d'Annabelle Zimmermann en tant que nouvelle directrice générale de l'Entraide Universitaire. Elle s'est impliquée dès le début pour porter ce nouveau Projet Associatif et en préparer dans une dynamique tout aussi participative un plan d'action opérationnel qui a été adopté par le Conseil d'administration du 17 décembre 2019. Je tiens à la remercier et lui réaffirmer mon soutien pour mener la mise en oeuvre de ce Projet.

« Ce n'est pas assez de faire des pas qui doivent un jour conduire au but, chaque pas doit être lui-même un but en même temps qu'il nous porte en avant ». Cet objectif que nous assignons à notre projet, nous l'empruntons à Goethe. Je sais qu'ensemble, unis dans la diversité de nos compétences et fédérés autour de ce nouveau Projet Associatif boussole de l'action de l'Entraide Universitaire, pour les cinq années à venir, nous suivrons ce chemin.

Alain Girard

LE BUREAU



Alain GIRARD
Président



Nouredine LAJAAITI
Vice-Président délégué



Alain AMATE
Vice-Président



Bruno EGRON
Vice-Président



Jean-Pierre LAMOTTE
Vice-Président



Christian MOUGIN
Vice-Président



Eric VANDENBERGHE
Secrétaire général



Josiane RABER
Secrétaire g^{al} adjointe



Nelly PROVOST
Trésorière générale



Jean-Paul COMTE
Trésorier g^{al} adjoint



Pauline BAUMGARTNER
Membre



Gérald HERAULT
Membre



Dominique DESCROIX
Membre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain AMATE
Monique ARDELLIER
Josie ARGAST
Pauline BAUMGARTNER
Pierre CHAPUS
Gilles CLEMENT
Jean-Paul COMTE
Sylvie CRUZILLAC
Dominique DESCROIX
Bruno EGRON
Ibra Niang FAYE
Joël FERRIER
Alain GIRARD
Bernard GOSSOT

Gérald HERAULT
Daniel KELLER
Nouredine LAJAAITI
Jean-Pierre LAMOTTE
Marion LAMBERT
Renaud LAMBERT
Jean-Charles MAMELI
Christian MOUGIN
Françoise MOUGIN
Nelly PROVOST
Michel POURAY
Josiane RABER
Marjolaine RAUZE
Alain ROBERT

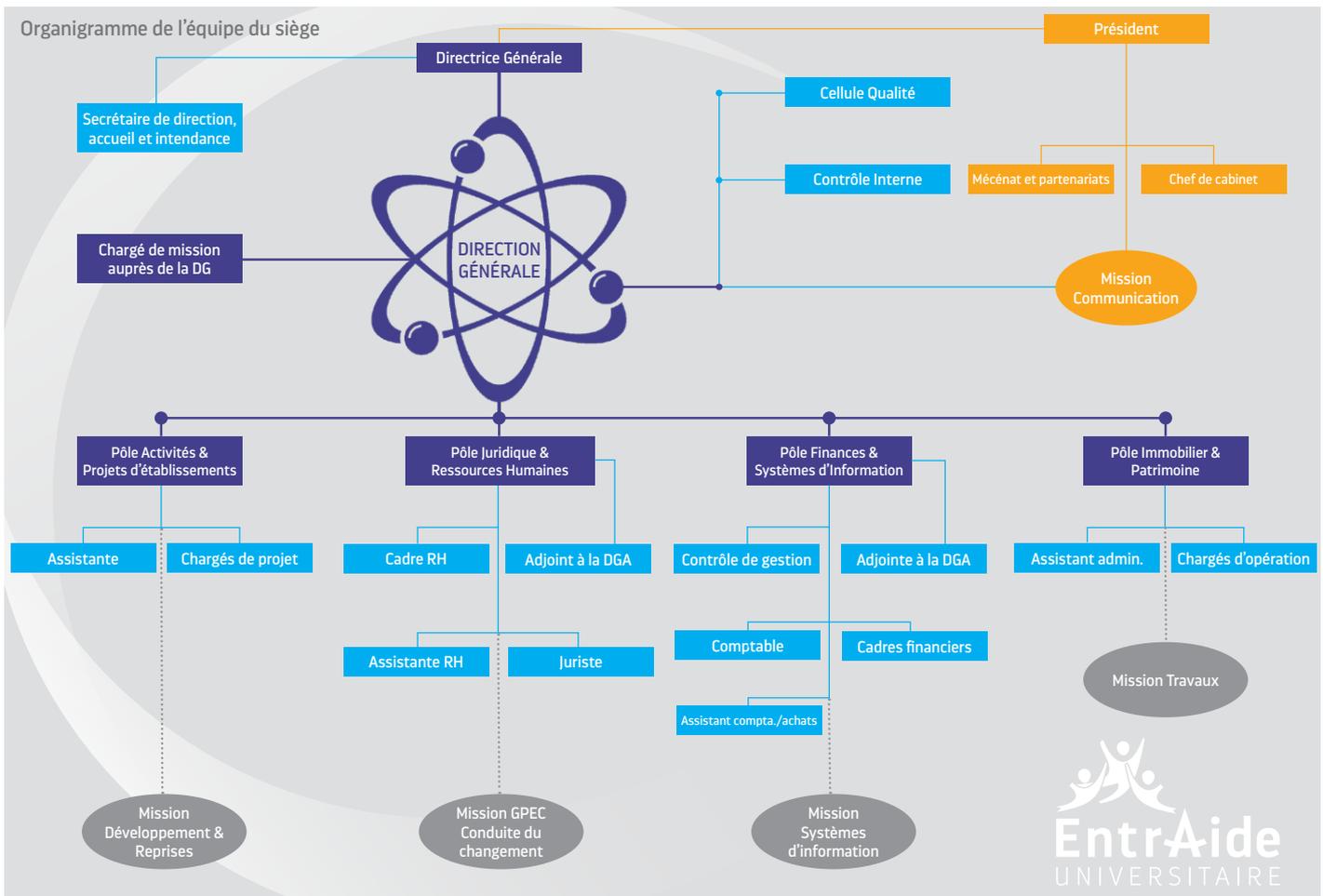
Pascale ROANN
Hubert ROUX
Erick VANDENBERGHE
Sarah ZIANI

Administrateurs honoraires

Jean DUBOUÉ
Secrétaire Général d'Honneur
Arnold WESSELS
Président d'Honneur



L'ÉQUIPE DU SIÈGE



LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS



Pierre ARPINO
CMPP de Suresnes
IME au Fil de l'Autre (92)



Marc DÉGENÉTAIS
Entraide Emploi (75)



Belal AW
ITEP et SESSAD Clamageran
(91)



Rachel DIAZ
IME Henri Wallon (95)



Lionel BALTHAZARD
Entraide Haute-Loire (43)



Laurent FLEURY
ESAT Lucie Nouet (78)



Olivier GÉRET
ITEP et SESSAD Rosa Parks
(93)



Stéphanie HAINOZ-SEBERT
IME de Chevreuse (78)



Catherine COCOZZA
Entraide Ain (01)



Julien HONO
EMP et SESSAD Les Avelines
(92)



Stéphanie DARCHY-GRANGER
CMPP Bernard Andrey,
SESSAD DelphiDYS (38)



Sabine JOLY
IME et SESSAD Daniel Seguret
(95)



Christine KOFFI-KHALEY
ITEP et STEPAD Pierre Mâle (95)





Christèle MAILLÉ
EMPRO de Suresnes
EMPRO Les Résonances (92)



Ève TISZAI
ESAT Les Ateliers de Jemmapes
(75)



Denis MESKEL
Complexe Evelyne Conte (92)
ESAT Camille Hermange (92)



Delphine VANTHORRE
ESAT Les Ateliers Créatifs de Limeil
EA Les Jardins de la Sellerie (94)



Isabelle MESUREUR BORVO
Foyers d'hébergement & de vie
Barbanègre (75)



Corine NICOLAS
CAMSP Janine Levy (75)

RECRUTEMENT EN COURS

IME et SESSAD René Fontaine (78)



Virginia PESENTI
Entraide Allier (03)

DIRECTIONS DE TRANSITION

Hôpital de jour Francine Klein (75)

MAS Lucie Nouet (78)

CMPP Robert Verdier
CMPP de Morsang-sur-Orge
CMPP Ambroise Croizat (91)



Florence QUERNIN
IME de Saussure
SESSAD & IMP Dysphasia (75)

EMP et SESSAD Pierre Huet (92)



Vassilia TIRPIDIRIS
ESAT et Foyer Jean Moulin (75)

NOTRE HISTOIRE

7 AVRIL 1954

la Mutuelle Accidents Élèves de la région parisienne crée l'Entraide Universitaire, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a alors pour mission de créer des établissements à caractère social, ce qu'elle fait dès 1959.

1962

L'Entraide Universitaire participe à la création de l'APAJH, autre grande association du secteur, et ouvre le domaine "remember" à St Hilaire de Riez qui accueille classes de mer et colonies de vacances pour jeunes handicapés mentaux.

1965

Création de la maison d'enfants du Mayet-de-montagne qui deviendra une MECS.

DE 1966
À 1970

Développement de la vocation sanitaire et médico-sociale de l'EU avec la création du centre de rééducation fonctionnelle pour enfants et le CAT Jemmapes, à Paris.

1986

Création du premier ESAT et foyer pour sourds à Paris.

1982

Ouverture de l'IME de Chevreuse (78) qui accueille des enfants et adolescents et du Foyer Barbanègre à Paris.

1978

Création d'un hôpital de jour pour enfants, à Paris.

1974

Création d'un complexe à Villeneuve la Garenne (92), regroupant ESAT et foyer.

1971

Création du premier CAMSP de France, à Paris.

DE 1997 À 2001

L'Entraide Universitaire s'engage dans une politique de développement avec des fusions absorptions et reprises d'activités. En 2000, en fusionnant avec l'Entraide Universitaire, l'ABNG, association créée en 1917 pour prendre en charge les blessés nerveux de la guerre de 14 et qui a créé en 1924 les premiers ITEP de France, apporte 4 établissements situés dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne.

2001

La MAE et l'Entraide Universitaire se séparent et l'action de l'association s'ancre définitivement dans le champ du médico-social.

2003

Inauguration du Café Signes, brasserie parisienne rattachée à l'ESAT Jean Moulin, gérée par des personnes sourdes et entendants.

2019

Réunions préparatoires pour le Projet Associatif 2020-2024
Colloque national
« Vers une société inclusive »

2015-2018

Reprise des 3 établissements de l'association AMPP en Isère (1 CMPP et 2 SESSAD). Un mandat de gestion pour 2 établissements des Hauts-de-Seine (1 CMPP et 1 IMPro). L'association signe un CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en Île-de-France.

DÈS 2004

L'association déploie les activités de certains de ses établissements et s'enrichit encore de quelques établissements : ESAT de Nanterre, IME et accueil familial d'Ecouen, IME et SESSAD des Clayes-sous-bois, IME de Sarcelles, CMPP de Morsang sur Orge, ITEP d'Evry.

NOTRE INGÉNIERIE SOCIALE

L'association a développé des expertises au service de la prise en charge et l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en situation de handicap ou en difficulté sociale. Cherchant à répondre au plus près des besoins, l'ingénierie sociale développée par l'Entraide Universitaire couvre des champs de compétences diversifiés.



NOUS SOMMES L'ASSOCIATION ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

nouveau-né

enfant

adolescent

jeune adulte

adulte

personne vieillissante



4620
USAGERS



1362
SALARIÉS



Difficultés
sociales



Déficience
intellectuelle



Troubles
psychiques



Handicaps
sensoriels



Troubles
envahissants du
développement



Troubles du
comportement

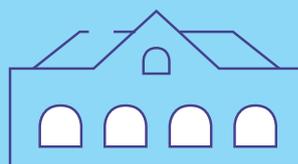


Troubles des
apprentissages



Handicaps rares
(polyhandicap)

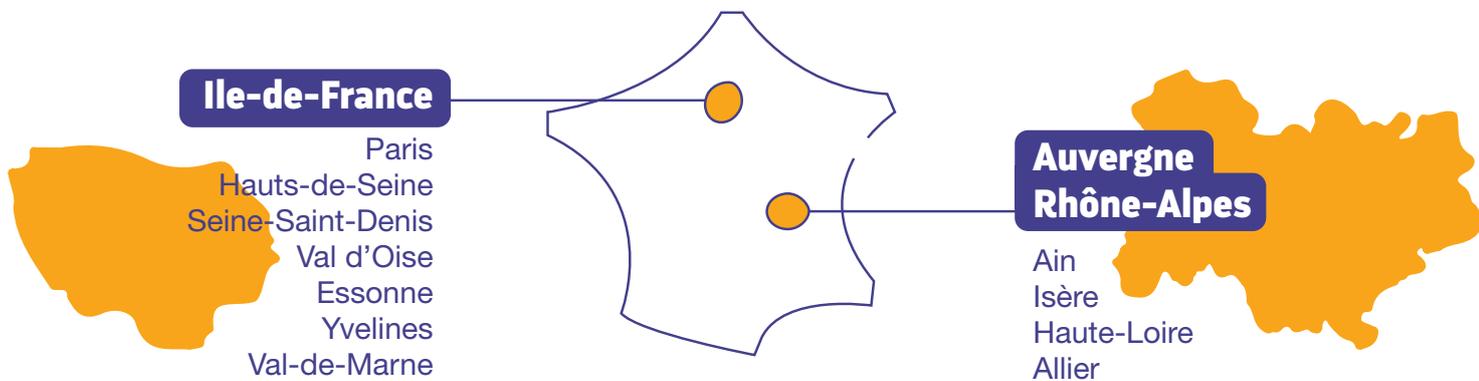
54



ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

PROTECTION

UPAES -
AE -



NOS PARTENAIRES

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Éducation nationale

Hôpitaux et médecine de ville

Entreprises

Aide Sociale à l'Enfance

Collectivités territoriales & communes

Autres acteurs médico-sociaux

NOS AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE FINANCEMENT

Conseils départementaux

Agences Régionales de Santé

Protection Judiciaire de la Jeunesse



SOINS

Rééducation fonctionnelle
Diagnostic, prévention
et soins précoces



FORMATION TRAVAIL

Formation professionnelle
Insertion par le travail
et maintien dans l'emploi



ÉDUCATION

Éducation spécialisée



SCOLARISATION

Unité d'enseignement
Inclusion en milieu ordinaire



HÉBERGEMENT

Collectif
En appartement

**NOUS AGISSONS POUR
LA CITOYENNETÉ DE TOUS**

DE L'ENFANCE

MECS - PFS
SAPMN

MÉDICO-SOCIAL DONT HANDICAP

CAMSP - CMPP - ESAT/EA - EMPRO/IME - ITEP
FOYERS - MAS - SESSAD - ENTRAIDE EMPLOI

SANITAIRE

HÔPITAL DE JOUR



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



En rejoignant l'Entraide Universitaire dans le courant de l'année 2019, j'ai découvert une association en pleine effervescence dans la préparation de son Projet Associatif. Des groupes de travail, complétés par l'analyse des questionnaires usagers, alimentaient les réflexions et construisaient un vocabulaire commun, au service de la formalisation d'un écrit dans lequel toutes les parties prenantes devaient se retrouver.

C'est donc avec plaisir et enthousiasme que j'ai participé à ce mouvement dans sa dernière phase, celle consistant à incarner les mots dans la réalité. Car l'Entraide Universitaire est bien la rencontre des valeurs ancrées dans son histoire et d'un accompagnement des usagers au quotidien.

Ainsi nous avons souhaité, dès la phase préparatoire du projet, illustrer les cinq axes stratégiques par près de 100 déclinaisons opérationnelles. Ce fut aisé de s'inspirer de la dynamique existante dans les établissements et services pour imaginer les chantiers de demain. J'en veux pour preuve les nombreux exemples contenus dans ce présent rapport. Au service de l'inclusion, de l'accès à la culture, du lien aux familles ou d'un accompagnement repensé, les différentes initiatives sont autant de pierres à l'édifice du futur projet.

Bien sûr, nos ambitions pour les 5 ans à venir doivent répondre aux exigences essentielles de notre temps : le développement durable,

la digitalisation, le bien-être au travail, la modernisation des pratiques, l'amélioration continue au service des plus vulnérables. Mais comment ne pas être confiants quand, au détour des pages, l'on croise autant de sourires d'enfants et de visages épanouis d'adultes bien dans leurs vies de citoyens, acteurs d'un monde dans lequel ils ont toute leur place.

La confiance que me témoignent le Président, les administrateurs et les équipes pour mener à bien ce projet, solidement construit en 2019, m'honore. Je me réjouis de relever ce challenge avec quelques 1300 hommes et femmes qui œuvrent tous le jours au sein de l'Entraide. Je suis déjà plus riche, après ces quelques mois, des projets portés auprès d'eux et que dire des rencontres avec nos usagers, parfois étonnantes, toujours passionnantes.

Enfin, au moment où j'écris ces lignes, il est difficile de ne pas évoquer la crise sanitaire que nous traversons, inimaginable en 2019 bien évidemment. Non pour dévoiler le rapport futur mais pour se féliciter que le professionnalisme qui transparait des actions des années précédentes jusqu'en 2019 et le sérieux de l'élaboration du Projet Associatif, nous aient si bien préparés, sans le savoir, à gérer une crise sans précédent avec une capacité d'adaptation hors du commun.

Annabelle Zimmermann



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Au 1er janvier 2019, à la suite d'un mandat de gestion, le CMPP et l'EMPro de Suresnes (92) sont venus rejoindre l'Entraide Universitaire, portant ainsi le total des établissements et services gérés par l'association à 54. Renforçant ainsi sa présence dans le département des Hauts-de-Seine, où elle compte déjà plusieurs structures, l'association poursuit sa démarche de développement de l'offre et des solutions qu'elle peut apporter aux personnes en situation de vulnérabilité.

CMPP de Suresnes

Créé en 1970 et géré de 1983 à 2018 par l'Association du CMPP de Suresnes (ACMPPS), celui-ci reçoit des enfants de la naissance à 20 ans pour lesquels il assure une fonction d'accueil, d'écoute et de soins auprès des jeunes et de leurs familles, dans le cadre de consultations ambulatoires.

Comme tout CMPP, et contrairement à la majorité des structures médico-sociales, les jeunes qui y sont accueillis ne sont pas orientés par la MDPH. Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire, le CMPP remplit tant une mission de prévention et de dépistage que d'accompagnement thérapeutique.

À son arrivée au sein de l'Entraide Universitaire, la direction du CMPP de Suresnes a été reprise par Pierre Arpino, déjà directeur de l'IME Au Fil de l'Autre, à Nanterre (92).



EMPro de Suresnes

Il a, quant à lui, été créé en 1969 et géré jusqu'en 2018 par l'Association de Gestion de l'EMPro de Suresnes, dont la présidence, comme celle de l'ACMPPS, était assurée par le maire de la ville. D'une capacité de 49 places, l'EMPro accueille des jeunes de 14 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle, orientés sur décision de la MDPH. L'objectif de la structure est de favoriser leur insertion professionnelle et sociale, en milieu ordinaire ou protégé.

Pour ce faire, l'EMPro propose notamment l'apprentissage de compétences professionnelles ou préprofessionnelles au sein de divers ateliers, ainsi que des stages organisés en milieux protégé et ordinaire à partir de 16 ans.

C'est Christèle Maillé, également directrice de l'EMPro Les Résonances à Saint-Cloud (92), qui a pris la direction de l'EMPro de Suresnes à son arrivée dans l'association.

Photo ci-contre : Christian Dupuy, Maire de Suresnes, et Alain Girard, Président de l'Entraide Universitaire, signent les traités de fusion-absorption des associations du CMPP et de l'EMPRO de Suresnes le 18 décembre 2018.



Effectif total : 1362 salariés

Liés par un CDD ou un CDI, à temps plein ou à temps partiel. Tous les chiffres au 31 décembre 2019.

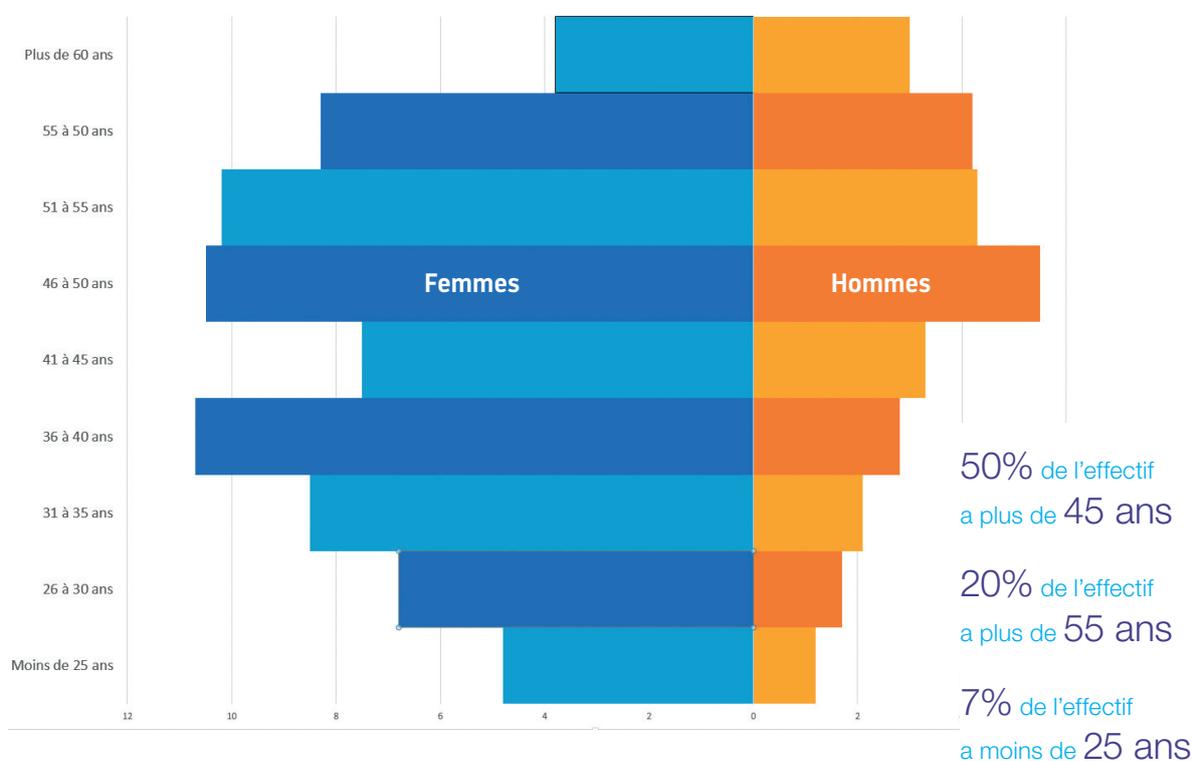
Catégorie socio-professionnelle	Hommes	Femmes
Cadres	6%	14%
Administratifs	1%	7%
Educatif et social	14%	31%
Médical et paramédical	1%	10%
Service généraux	8%	8%

43 salariés en situation de handicap (3%)

70% de femmes
30% d'hommes

140 stagiaires

Evolution de la pyramide des âges % des tranches d'âges dans l'effectif femme/homme



FORMATION

303 119€

Montant total consacré à la formation continue pour

713 bénéficiaires

79 314€

Montant supplémentaire consacré à la formation hors plan de formation pour

42 bénéficiaires

73 contrats Éducation nationale

Grâce à un partenariat avec l'Éducation nationale, nous accueillons 73 enseignants dans nos établissements (42 contrats simples et 31 mises à disposition). Tous statuts confondus.

Egalité Femmes-Hommes 84/100

Pour la deuxième année consécutive, l'Entraide Universitaire a réalisé la mesure de son index égalité Femmes-Hommes. L'association a obtenu la note de 84 points (pour 76 en 2018).

Cette note reflète l'engagement de long terme de l'Entraide Universitaire en faveur de l'égalité et de la diversité professionnelle, mais également sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration permanente.

ABSENTÉISME

1,56% de taux d'absentéisme (1,85% en 2018) contre **9%** dans les ESMS selon une étude 2017 de l'ARS Ile-de-France.

Crédit d'impôt sur la taxe des salaires

Du fait de son statut d'association, l'Entraide Universitaire ne reverse pas de participation ou d'intéressement. Cependant, le Crédit d'Impôt sur la Taxe des Salaires (CITS) perçu par l'association est reversé à l'ensemble des collaborateurs entrant dans les critères définis par l'Association.

Montant global reversé

539 897€ brut

846 793€ chargé



LE BILAN FINANCIER

BILAN SIMPLIFIÉ	ACTIF EN K€		
		2019	2018
	Actif immobilisé	49 800	52 068
	Stocks et en cours	107	131
	Créances	9 941	8 882
	Trésorerie	50 216	48 627
	Charges constatées d'avance	390	411
	TOTAL GÉNÉRAL	110 455	110 119

PASSIF EN K€		
	2019	2018
Fonds propres	72 794	71 106
Provisions	6 113	6 459
Emprunts	16 491	18 479
Dettes	15 049	14 071
Produits constatés d'avance	8	4
TOTAL GÉNÉRAL	110 455	110 119

COMPTE RÉSULTAT	EN K€		
		2019	2018
	Résultat d'exploitation	-564	-1 179
	Résultat financier	632	539
	Résultat exceptionnel	1453	1 262
	Engagement à réaliser / report des ressources non utilisées	735	-244
RÉSULTAT NET COMPTABLE	2 256	377	

Résultat budgétaire
3 539 516 €

3 CPOM ESMS	BUDGETS EN M€		
	CPOM Ile-de-France	38 établissements	48,3
	CPOM Ain	5 établissements	6,4
CPOM Isère	2 établissements	3,8	

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES EN K€	
CPOM Ile-de-France	2 450
CPOM Ain	155
CPOM Isère	183
CPOM Hôpital de jour	-40
Établissements hors CPOM	459
Établissements en gestion propre	332

APPROCHE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

EN K€	2019	2018
Fonds de roulement	48 190	46 476
Besoin en fonds de roulement	-2 025	-2 150
Trésorerie nette	50 215	48 627



Une structure financière très saine

**La trésorerie nette
représente
225 jours de charges
décaissables**

**L'actif immobilisé
représente
45% du bilan**

**Les fonds associatifs
représentent
66% du bilan**

**Les dépenses de
personnel représentent
77% des produits
de la tarification**



POINT DE VUE DE LA TRÉSORIÈRE

Les comptes 2019 de notre association sont dans la continuité de ceux des années précédentes.

Sur cet exercice il faut noter :

- L'intégration de deux nouveaux établissements expliquant pour partie l'accroissement des produits et charges (bases pérennes de 1,7 K€).
- La suppression du CITS au 01/01/2019 remplacé par une baisse de 6% du taux des cotisations patronales sur les salaires ne dépassant pas 2,5 Smic.

Ainsi le résultat net comptable est largement positif et s'élève à 2 256 K€ contre 377 K€ en 2018.

Toutefois le bon indicateur de l'efficience reste le résultat budgétaire qui neutralise les effets des reprises sur résultats antérieurs.

Ainsi pour l'exercice 2019 il faut ajouter au résultat comptable de 2 256 k€ le solde global des retenues sur les résultats 2017 c'est-à-dire 1 283 k€ pour obtenir le résultat budgétaire de 3 539 k€ à comparer aux 2 241 k€ de l'année 2018.

La structure financière du bilan reste très saine, elle se distingue par des ressources durables importantes qui permettent de dégager une trésorerie plus que large qui s'établit à 50 M€.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une certification sans réserve par notre commissaire aux comptes.

Nelly Provost

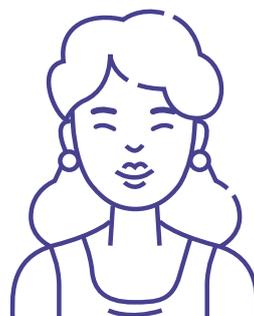


LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

4620 personnes ont été accompagnées par les établissements et services de l'Entraide Universitaire en 2019



69%
d'hommes

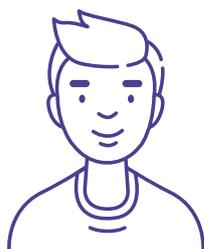


31%
de femmes

Répartition par âge



13%
ont moins de 6 ans



54%
entre 6 et 20 ans



32%
entre 21 et 59 ans



1%
ont plus de 60 ans

Répartition par déficience/difficulté principale

25%



Déficience
intellectuelle

25%



Troubles
psychiques

14%



Autisme et
autres TED

12%



Troubles du
comportement

9%



Troubles des
apprentissages

7%



Handicaps
sensoriels

4%



Difficultés
sociales

4%

Déficiences métaboliques
Déficiences motrices
Cérébro lésions
Polyhandicap



85 983
actes

345 921
journées

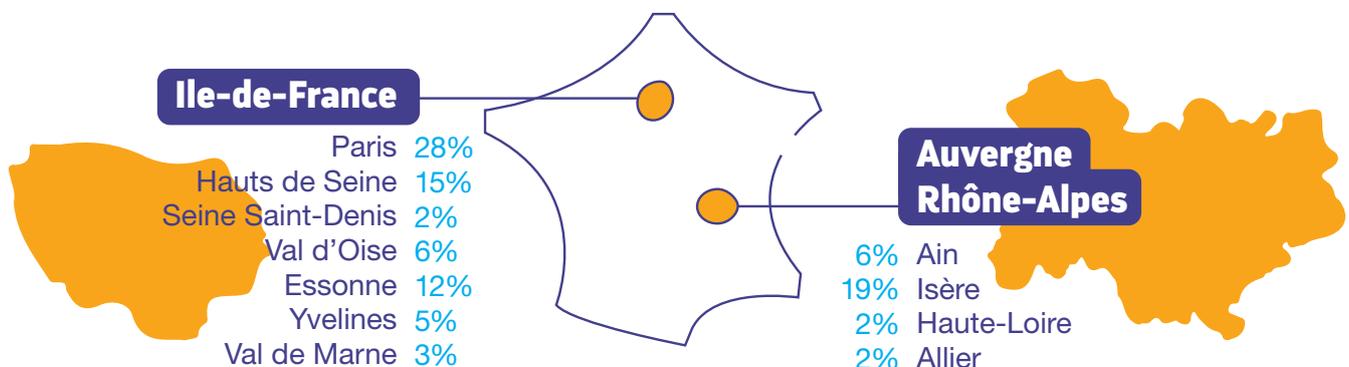
234 nouvelles personnes ont été accueillies dans les établissements et services de l'Entraide Universitaire.
L'association a accompagné la sortie et l'orientation de 246 personnes dans l'année (hors file active).

Comment adaptions-nous nos réponses ?

L'Entraide Universitaire décline ses interventions pour adapter ses réponses aux besoins des personnes accompagnées :

- ▶ Le diagnostic, la prévention et les soins précoces concernent plus de **700 jeunes enfants** dans les CAMSP, CMPP et à l'Hôpital de Jour,
- ▶ La scolarisation au sein des structures ou son accompagnement en milieu dit « ordinaire » concerne plus de **1800 enfants et adolescents** dans les IME, EMP, EMPPro, ITEP et SESSAD,
- ▶ Plus de **2200 personnes** sont accompagnées dans le cadre d'interventions d'éducation spécialisée,
- ▶ Plus de **200 jeunes** bénéficient d'une formation professionnelle ou préprofessionnelle au sein des EMPPro et de certains ITEP et IME,
- ▶ Plus de **170 adultes** ont été hébergés au sein des foyers et MAS,
- ▶ Plus de **320 enfants et adolescents** ont été hébergés, dans le cadre de la protection de l'enfance mais également dans certains IME et ITEP,
- ▶ L'insertion par le travail et le maintien dans l'emploi concernent plus de **1000 personnes**, travaillant au sein des ESAT ou accompagnés par le Cap Emploi (partenariat UNIRH75 / Entraide Universitaire).

Où nos usagers sont-ils accompagnés ?



Pistes de réflexions pour une stratégie immobilière

2019 fut l'occasion pour l'Entraide Universitaire d'initier une réflexion sur sa politique immobilière. Fortement inscrite dans l'approche « inclusive », l'association doit en effet définir une stratégie immobilière prospective qui permettra une approche globale des investissements.

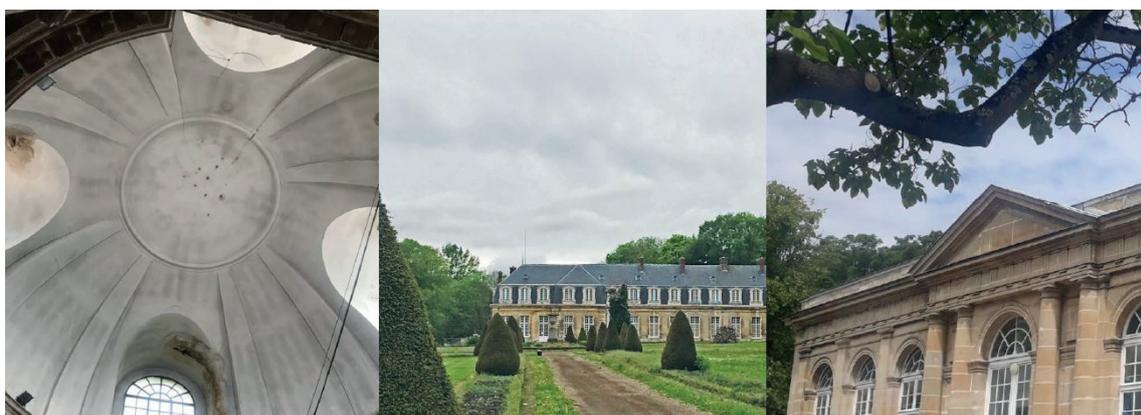
En effet, le déploiement des contrats CPOM constitue un nouveau mode d'appréhension des investissements, ayant pour conséquence un nouveau mode de gestion développant la mutualisation des budgets mais aussi la critérisation des investissements. Ces nouveaux outils réinterrogent les fonds dont notre association dispose pour accompagner les nouveaux projets.

L'expérience acquise sur différents projets est une bonne source pour alimenter cette réflexion. La stratégie immobilière produite participera pleinement à la mise en œuvre du nouveau Projet Associatif.

UNE CONVERGENCE D'ENJEUX ET UN LIEN DIRECT AVEC LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Plusieurs enjeux majeurs doivent être pris en compte dans cette nouvelle stratégie immobilière. Ces derniers ont déjà impacté le nouveau Projet Associatif constituant, pour les plus importants, des axes à part entière. Des actions déjà réalisées ou en cours au sein des structures de l'Entraide Universitaire viennent illustrer la pertinence de la démarche :

Un enjeu politique : développement d'un ancrage territorial, mise en place de partenariats.



DITEP Pierre Mâle

Réalisation d'un diagnostic, d'une étude de faisabilité et de programmation pour la requalification du château d'Arnouville, en partenariat avec la communauté d'agglomération et la mairie d'Arnouville.

Un enjeu technique : accompagnement individualisé de l'utilisateur à travers un parcours visant une autonomie accrue, anticipation des changements dans l'accompagnement des usagers (panel d'offres de soins, mise en dispositif, création de plateformes « hors les murs »,...), modernisation des modalités d'accompagnement.



Daniel Séguret

Construction de nouveaux locaux pour accueillir l'IME et le SESSAD à Ecoen. L'objectif est d'adapter l'outil architectural aux projets d'établissements intégrant notamment l'accompagnement de jeunes souffrant de troubles autistiques.

Un enjeu architectural, environnemental et plus largement RSE : adaptation de l'immobilier pour améliorer les conditions d'accueil et de travail, recherche d'une performance énergétique optimale.



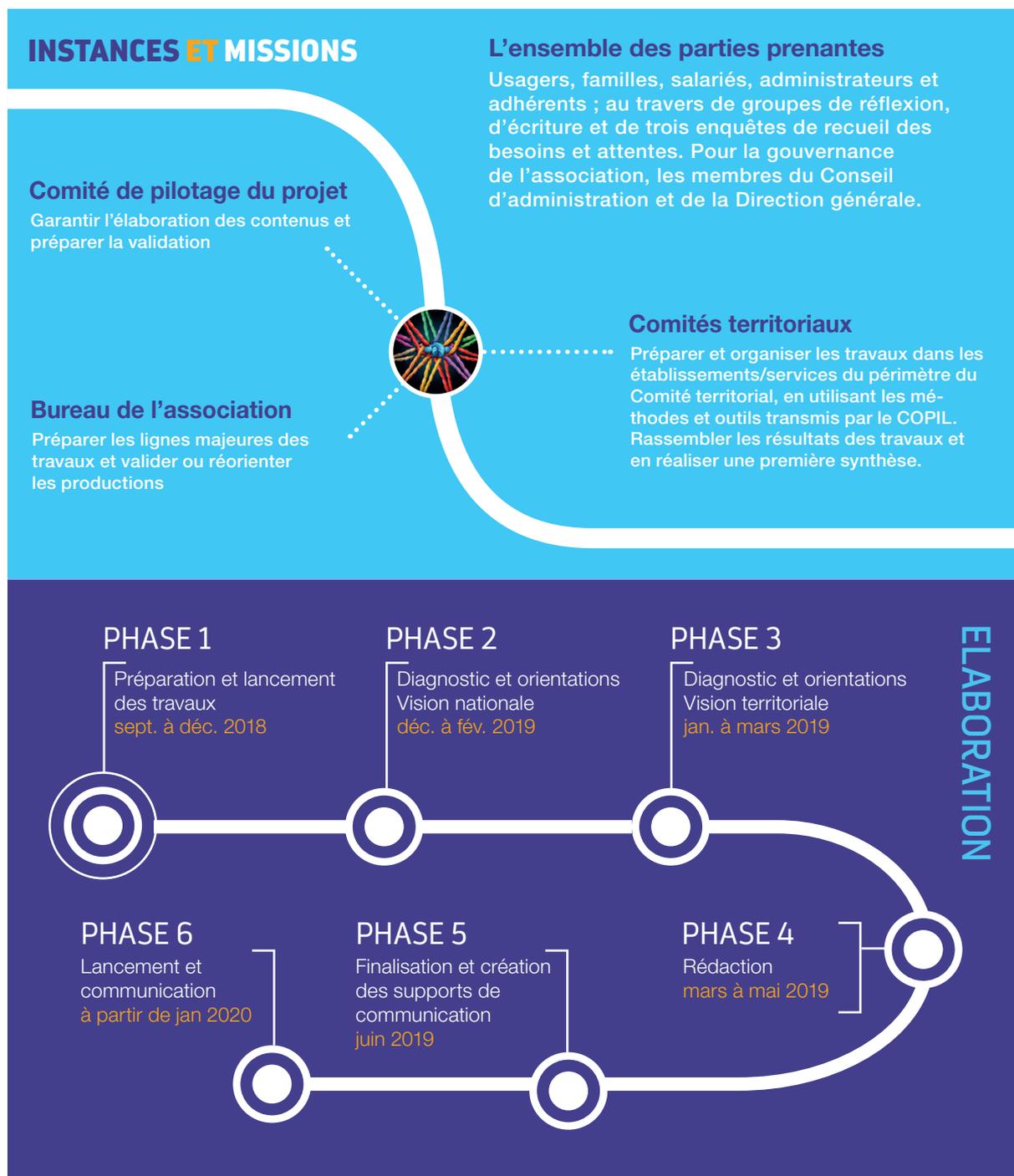
EMP les Avelines Le projet de rénovation et d'extension des locaux a été pensé en intégrant les objectifs environnementaux. À l'issue de sa construction, le bâtiment a obtenu la certification HQE et le label Effinergie +.

COMMENT OPTIMISER NOS CONTRAINTES POUR EN FAIRE DES LEVIERS POUR NOS PROJETS DE DEMAIN ?

C'est la question à laquelle notre politique immobilière doit pouvoir répondre en se dotant d'outils stratégiques d'action, tout en garantissant le bien être des salariés et le meilleur des environnements pour l'accompagnement des usagers.

LE PROJET ASSOCIATIF 2020-2024

La réécriture de notre Projet Associatif a été l'occasion d'engager une dynamique d'ampleur au niveau associatif impliquant l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche participative et collective a été une volonté forte et partagée, dont les résultats ont dépassé nos espérances et témoignent d'un élan que nous voulons faire perdurer.



Une communication d'ampleur a également été mise en œuvre au cours du 1er semestre 2020, en interne. Le Projet Associatif a été présenté aux professionnels de l'ensemble des établissements, lors de réunions organisées au sein de leurs établissements respectifs, par un ou plusieurs membres de la gouvernance associative.

ARTICULATION **DES** PROJETS



Besoins et attentes des usagers

.....
Enjeux territoriaux et régionaux

.....
Orientations des commanditaires/financeurs

.....
Politiques publiques

Niveau national **Projet associatif**

Explicite les valeurs qui fondent les actions et expose les orientations stratégiques et axes de développement à l'échelle de l'association.

Niveau local **Projet d'établissement**

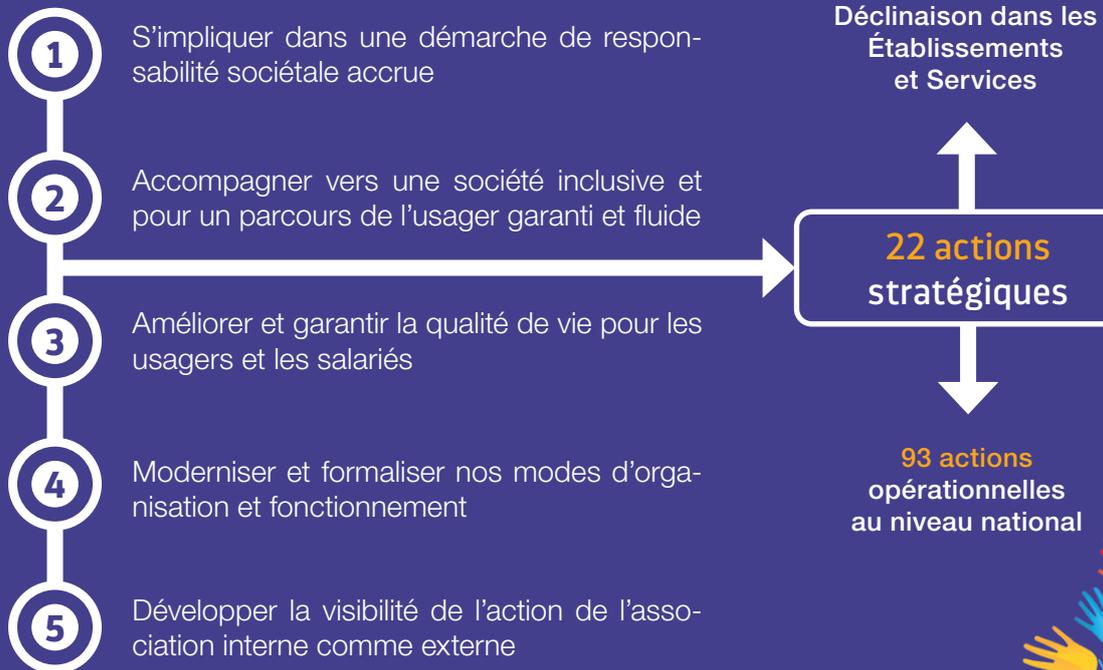
Expose les objectifs d'évolution, de progression et de développement à l'échelle de l'établissement et en cohérence avec les orientations de l'association.

Niveau individuel **Projet personnalisé**

Décline les objectifs individuels en cohérence avec le parcours de vie, de soins et d'accompagnement, dans le cadre du Projet d'établissement.



LES 5 AXES DU PROJET ASSOCIATIF



LA VERSION FALC

Nous œuvrons pour que ce Projet Associatif 2020-2024 soit un véritable document de référence pour tous, une feuille de route pour les professionnels pour les 5 ans à venir. C'est pourquoi une attention particulière a été portée à son accessibilité. Il a été notamment décliné en une version Facile A Lire et à Comprendre (FALC), élaborée avec deux groupes d'utilisateurs et de travailleurs en situations de handicap. Le développement du FALC au sein de l'Association, dans les prochaines années, pour de nombreux documents fait partie des axes de progrès de notre Projet Associatif qui démontre une volonté forte d'ouverture, afin de rendre plus accessible l'information et la communication auprès de son public.



CE QUE LE PROJET **DIT** DE L'ASSOCIATION



Les usagers sont au coeur de nos préoccupations

Grâce à des objectifs directs ou indirects liés aux personnes accueillies, accompagnées, soignées. Développement d'une version FALC.



Les salariés sont au centre du projet

Les équipes ne sont pas un moyen, elles sont en soi destinataires des actions.



Le développement durable est le fil rouge de notre action

Que ce soit sur l'équilibre entre les trois piliers ou les méthodologies, le développement durable transcende les axes du projet.



Nos engagements n'ont de sens qu'en application opérationnelle

Notre projet n'est pas une vitrine institutionnelle, il est notre outil commun.



ORGANISATION DE SA **MISE EN ŒUVRE**

Nous sommes prêts tous ensemble à mettre en œuvre ce projet, collectivement et individuellement, au service des personnes que nous accompagnons. Un comité de suivi, composé de personnes représentant l'ensemble des parties prenantes, va être mis en place afin de suivre son avancée.

Une seconde phase de communication, externe cette fois, va démarrer dès le second semestre 2020. Il a semblé primordial pour la Direction générale de déployer la communication interne avant la communication externe afin que les principaux acteurs du Projet Associatif puissent s'en emparer avant de le communiquer aux tutelles, partenaires, grand public.

Bureau de l'association

Procède aux ajustements de calendrier, de moyens ou de contenu, si nécessaire, au regard des éléments transmis par le Comité de pilotage (COPIL).

COPIL

Suit la mise en œuvre du plan d'actions
Rend compte au bureau

Référents d'action

Pilotent la mise en œuvre de l'action opérationnelle
Rendent compte de l'avancement au COPIL.



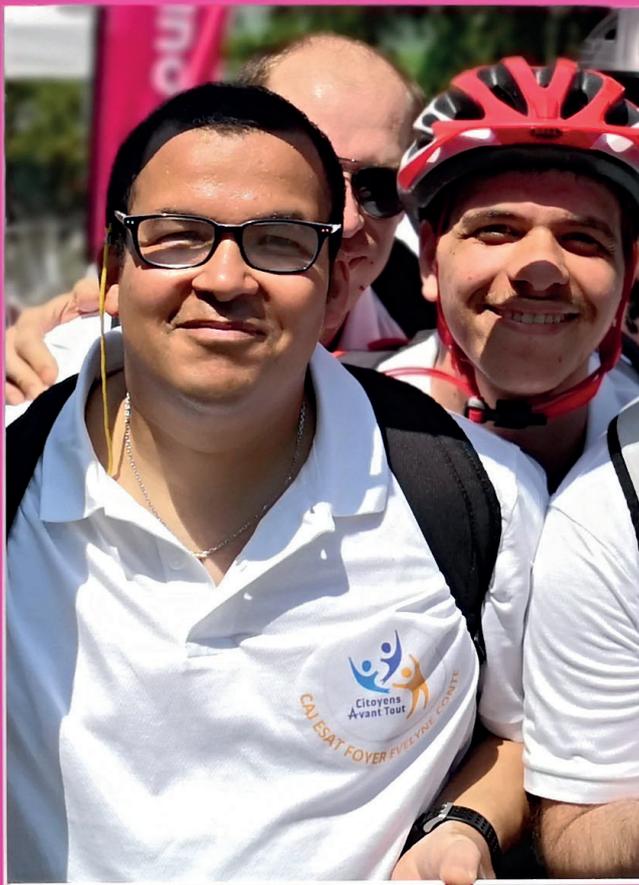
DES ACTIONS MENÉES EN 2019



VÉLOTOUR | PARIS



#VELOTOUR



PARIS 2019

J'Y ÉTAIS !



#VÉLOTOUR

INCLUSION



Un colloque pour et vers une société inclusive

Engagée sur l'inclusion des usagers en situation de handicap, l'Entraide Universitaire a organisé le mercredi 20 février 2019 son colloque « Vers une société inclusive : rôle et place des établissements sociaux et médico-sociaux » à l'Espace Reuilly (Paris 12^{ème}).



Dans une allocution filmée spécialement pour l'occasion, **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre en charge des personnes handicapées, a réaffirmé sa volonté et son ambition de transformation profonde de l'approche de la question du handicap, pour que la société devienne pleinement inclusive.

Alain Girard, Président de l'Entraide Universitaire, a rappelé le sens de ce colloque : « si nous voulons transformer certains de nos établissements en plateformes d'aide à l'inclusion, qu'elle soit scolaire ou sociétale, cette transformation nous semblant gage d'une vraie réussite, il faut que nous réfléchissions tous ensemble aux conditions de ces transformations dans le sens d'une plus grande aide pour celles et ceux qui en ont le plus besoin ».

Charles Gardou, anthropologue, Professeur à l'université Lumière Lyon 2, a dressé une réponse très riche et pluridisciplinaire, en particulier sous l'angle socioculturel à cette question fondamentale « qu'est-ce qu'être inclusif ? », que nous vous proposons de découvrir plus en détails dans la synthèse du colloque accessible sur notre site (ci-après).

José Puig, directeur de l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et des Enseignements Adaptés (INSHEA), a dressé un panorama de l'évolution des politiques publiques du secteur médico-social.

Nicolas Nordman, adjoint à la maire de Paris en charge des questions de handicap et de l'accessibilité, a affirmé l'engagement de la Ville de Paris dans son action en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Laurence Picard, conseillère technique pour la scolarisation des élèves handicapés auprès du recteur de l'académie de Versailles, a présenté les partenariats entre les ESMS et l'Education Nationale pour la certification des compétences professionnelles et l'insertion professionnelle des usagers accompagnés.





A l'Entraide Universitaire, des initiatives multiples et innovantes

Une table-ronde animée par **Bruno Egron**, initiateur de ce colloque, Vice-Président et Président de la commission scolarisation de l'Entraide Universitaire, a ensuite illustré par des exemples de terrain l'orientation des établissements médico-sociaux vers une société inclusive, en présence de **Vincent Lochmann**, membre de la CNCPH et parent d'utilisateur.

Catherine Cocozza, directrice du dispositif Entraide Ain, a présenté trois initiatives mises en oeuvre dans les établissements dont elle a la charge, qui accueillent des enfants et adolescents: le Service d'Accompagnement et de Soutien à la Scolarité (SASS) à l'ITEP Thérèse Hérold, le dispositif "Hors les murs" et le Pôle ressources, à l'ITEP Paul Mourlon.

Denis Meskel, directeur du complexe et de l'ESAT Evelyne Conte ainsi que de l'ESAT Camille Hermange (Hauts-de-Seine), a présenté les initiatives d'accessibilité en entreprise de ces deux ESAT.

En clôture, **Bruno Egron** a rappelé le soutien de l'association dans le développement des dispositifs inclusifs de ses établissements.

Plus de trois cents professionnels de l'Entraide Universitaire et d'autres associations du secteur médico-social ont participé à ce colloque qui a permis de mettre en perspectives l'inclusion, quel que soit l'âge de la vie des personnes en situation de handicap.

L'Entraide Universitaire remercie le soutien de ses partenaires* pour la réalisation de ce colloque, dont nous vous proposons également un compte-rendu accessible via le QR Code ci-dessous.



(*) Advice RH, Chorum, Clean-service, Elior, Gras Savoye, MAIF, PKF, Renault, UNADERE



L'inclusion scolaire

Parmi les différentes facettes de la notion d'inclusion, l'inclusion scolaire est probablement l'une des plus présentes dans l'actualité. Abordée par plusieurs grandes lois au cours de 15 dernières années, à commencer par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la question de l'inclusion scolaire a de nouveau été mise en avant avec la loi du 26 juillet 2019, dite « pour une école de la confiance ».

L'objectif annoncé est toujours le même : permettre progressivement, avec la mise en place successive de différents dispositifs, à tous les élèves en situation de handicap d'être scolarisés dans les mêmes établissements scolaires que tous les autres enfants. Si, dans les faits, le chemin pour arriver à cet objectif est encore long, la progression depuis 2005 est réelle, et permise notamment par les **unités d'enseignement externalisées (UEE)**.

Les UEE, aussi appelées « classes externalisées », sont des unités d'enseignement délocalisées au sein d'un établissement scolaire. Elles ont un fonctionnement pour partie similaire à celui d'une unité d'enseignement en établissement médico-social, avec un accompagnement pour un groupe d'élèves restreint, adapté à leurs besoins, et assuré à la fois par un enseignant et par un professionnel éducatif (souvent un éducateur spécialisé). Leur situation au sein d'un établissement scolaire permet à ces



élèves de connaître des temps collectifs avec les autres élèves de l'école (récréations, cantine, voire certains enseignements). Il crée en outre un pont entre les professionnels du scolaire et ceux du médico-social, favorisant la connaissance mutuelle pour améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

L'année 2019 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe externalisée dans un collège des Clayes-sous-Bois. L'IME René Fontaine a signé une convention avec l'académie des Yvelines, afin d'ouvrir une UEE dans un collège de la commune.

Cette convention ne se contente pas d'apporter un

cadre des modalités administratives et techniques de cette UEE accueillant 7 élèves de 14 et 15 ans, elle indique aussi plusieurs objectifs. Par exemple, le principal du collège « **inscrit le projet de l'unité d'enseignement dans l'établissement scolaire** », « **favorise l'inclusion sociale des élèves de l'unité d'enseignement dans la communauté des élèves de l'établissement** », ou encore « **sensibilise tous les acteurs de l'établissement scolaire à la question du handicap, avec l'appui des personnels de l'UEE** ». L'objectif ne se limite donc pas à déplacer géographiquement une classe d'un établissement médico-social dans une école ou un collège : elle a vocation à faire vivre un partenariat au service de l'inclusion au sens large.

Plusieurs fois par an, la question de la scolarisation des jeunes accompagnés par l'Entraide Universitaire est soulevée au sein de la commission scolarisation, qui réunit administrateurs et directeurs d'établissements. Des réflexions sur les orientations de l'association, la scolarisation dans le milieu dit « ordinaire », ou les outils à disposition des directeurs de structure sont ainsi menées. En 2019, la commission a notamment engagé une réflexion sur l'identification des freins à l'inclusion, amorcé un travail de rédaction d'un mode d'emploi pour l'inclusion, à destination des directeurs, et initié un recueil des bonnes pratiques existantes au sein des structures, en vue d'une diffusion de ces bonnes pratiques.



L'inclusion inversée

L'inclusion est le plus souvent pensée, à juste titre, comme un objectif visant à permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir pleinement leur place au sein de la société, dans le milieu dit "ordinaire".

Cependant, cette notion peut aussi prendre sens en la pensant de façon inversée : faire entrer la société dans les établissements et services qui accueillent des personnes handicapées, c'est permettre à toutes et tous de mieux connaître et comprendre ces espaces. C'est aussi permettre aux structures médico-sociales de prendre pleinement leur place, identifiées dans les territoires. Et, in fine, c'est surtout participer à la déstigmatisation des personnes en situation de handicap en favorisant le lien social.

L'**ITEP Pierre Mâle**, situé à Arnouville dans le Val-d'Oise, organise régulièrement des événements ouverts au public, et n'a pas dérogé à cette habitude en 2019. En avril et mai, l'établissement a ouvert au public les serres du château d'Arnouville au cours de deux week-ends, permettant ainsi de présenter les nombreuses productions horticoles des jeunes de l'ITEP exposées sur 1000 m². Photo 1.



Le samedi 28 septembre, la journée du potager a pris place au sein de l'**ITEP Pierre Mâle**, permettant aux jeunes apprentis du Centre de formation horticole et paysager de tenir des stands présentant leurs récoltes : tomates, courgettes, concombres, pommes de terre... Avec également d'autres stands (fleurs, ateliers éducatifs cuisine...) pour rendre l'évènement varié et festif, ce sont une centaine de visiteurs qui ont pu passer un agréable et convivial moment organisé par l'ITEP en ce début d'automne. Photo 2.



Mais l'ITEP Pierre Mâle n'est pas le seul établissement de l'Entraide Universitaire à accueillir des événements en son sein. En 2019, la brasserie « Le Petit Bretonneau », l'un des ateliers restauration de l'**ESAT Les Ateliers de Jemmapes**, situé au sein de l'hôpital Bretonneau (18^{ème} arrondissement de Paris), a par exemple été le lieu d'un tournage : la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France y a en effet réalisé un spot de sensibilisation à l'importance du lien social pour les personnes âgées hospitalisées. Photo 3.



Et comme à chaque fin d'année, plusieurs **marchés de Noël** ont été l'occasion d'ouvrir des structures de l'Entraide Universitaire (Résidence Barbanègre, IME de Saussure, ITEP Pierre Mâle, Café Signes...) à toutes et à tous afin de partager crêpes, gaufres et autres chocolats chauds dans la convivialité.



L'inclusion professionnelle

Quand le monde du travail protège chacun...

Faire partie d'une société inclusive, c'est faire partie d'une société qui accueille chacun, quels que soient ses besoins. Certaines personnes ont davantage besoin d'être accompagnées dans leur parcours professionnel. Les ESAT font partie de ces dispositifs qui visent à favoriser cette démarche et à en faire une réalité. La diversification des réponses aux besoins de chacun passe par le développement de nouveaux outils d'intervention : ESAT « hors les murs », mises à disposition... sont autant de moyens qui permettent d'envisager un monde du travail plus accueillant face à la différence.

Ainsi, l'ESAT Lucie Nouet propose de signer des contrats de « mise à disposition en entreprise » aux travailleurs dont le projet correspond. 9 travailleurs bénéficient régulièrement de ces mises à disposition, à temps partiels.

Elles leur permettent de répondre à des situations de travail inédites et de transcrire dans les faits l'autonomie évaluée. Celles-ci constituent donc une étape importante dans les parcours professionnels. Les phases préparatoires sont l'occasion d'identifier les référents en entreprise ainsi que de préparer en interne les travailleurs aux gestes et tâches qui seront requis, pour les placer dans les meilleures conditions.

Cette modalité d'accompagnement interroge aussi l'établissement sur sa capacité à gérer une distance nouvelle entre ses différents acteurs.

À l'ESAT Les ateliers de Jemmapes, grâce aux compétences développées par les travailleurs du Pôle Restauration de nouvelles perspectives d'accompagnement ont pu voir le jour. Ainsi, un service de restauration d'entreprise a été créé. Chaque jour, travailleurs et éducateurs assurent le service de plusieurs restaurants de grands groupes et de services publics. Les travailleurs peuvent ainsi exercer en milieu ordinaire, tout en bénéficiant d'un soutien socio-éducatif continu. Ce mode d'intervention favorise une meilleure connaissance de chacun, des regards différents sur le handicap, mais également sur le milieu ordinaire.

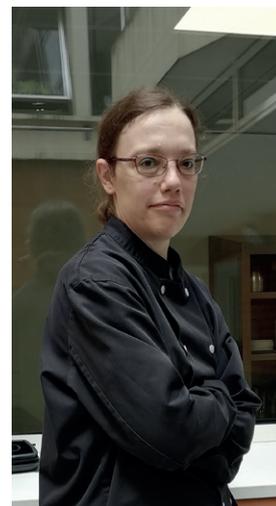


Trois travailleurs de l'ESAT Lucie Nouet nous expliquent ce que les mises à disposition en entreprise leur apportent.



Sarra (tenue d'une loge de conciergerie intégrant un relais-colis) : « J'ai fait des choses que je ne pensais jamais pouvoir faire. J'ai tenu une caisse, j'ai aussi réalisé des encaissements de carte bancaire. J'ai réussi à m'occuper seule d'un relais colis et à me comporter avec calme quand il y a du stress, par exemple quand un client est mécontent à cause d'une erreur. J'ai vu plus loin. Ma famille était super contente ».

Gabrielle (service administratif d'un grand groupe du BTP) : « ça me donne une expérience autre que celle du milieu protégé. J'apprends d'autres règles. Je rencontre d'autres personnes. Je dois m'adapter à d'autres horaires. Je pense que les mises à disposition montrent que je suis capable, que l'on a confiance en moi ».



Shaïma (travaille dans le magasin d'une grande ligne de prêt-à-porter) : « J'ai commencé par travailler dans la réserve du magasin, pour trier des articles. Après, j'ai scanné les produits et mis des étiquettes de prix. Maintenant, je suis chargée de mettre en rayons. On me confie une zone et je dois vérifier si les articles sont toujours disponibles. Je suis en relation avec les clients du magasin. Je dois les conseiller. Parfois, c'est difficile pour comprendre les correspondances de taille. J'aime sincèrement ce que je fais. Quand j'ai une difficulté, je me dirige vers une collègue. La relation est super, ils sont attentifs ».







ACCÈS À LA CULTURE

Au Café Signes

Le Café Signes est à la fois un atelier de l'ESAT Jean Moulin et un café-restaurant bien implanté dans son quartier du 14^{ème} arrondissement de Paris. Lieu de rencontres et de convivialité, la cohabitation entre personnes sourdes ou malentendantes et personnes entendantes y prend place harmonieusement.



En plus d'être un rendez-vous à temps plein pour les habitués, le Café Signes accueille régulièrement des événements culturels, notamment via l'accueil d'expositions de peinture ou de photographie.

Pour débiter l'année 2019, le café-restaurant a accueilli en janvier et février l'exposition « **Mille Fleurs** » de Bernadette Roy Poussier,oureuse de nature qui a embelli le Café Signes avec ses pastels et aquarelles de fleurs.

Du 4 mars au 12 avril, c'est l'expo-photos « **Cheap Toys** » qui a pris place sur les murs du restaurant : Gwen Riailand partage ses photographies inspirées du street art avec des jeux de textures, de couleurs, de kaléidoscope et de retouche photo.



À l'automne, du 25 septembre au 29 novembre, Natalia Sanchez a exposé son travail photographique - dans le cadre notamment du mois parisien de la photo : l'exposition « **Fuite et Itinérance** », par ses photographies de Paris et sa banlieue, elle a cherché à capturer l'essence de la ville, mettre en valeur ses contradictions, "révéler à la fois la dimension exceptionnelle de la ville et sa banalité quotidienne", selon les mots de l'artiste.



Enfin, pour conclure l'année 2019 en beauté et aborder l'année suivante dans le même esprit, les toiles peintes par Marc Lange dans le cadre de l'exposition « **Imagine** » ont pu être observées et appréciées par les clients et les travailleurs du Café Signes, à partir du 2 décembre jusqu'à fin février 2020.



Partenariat pour la culture

L'accès à la culture des personnes accompagnées est souvent lié à la démarche partenariale de la structure sur son territoire. En effet de nombreux acteurs proposent des prestations et activités diverses à destination des personnes vulnérables. À ce titre, la capacité d'un établissement à identifier et faire vivre des partenariats est essentielle pour permettre son ouverture sur l'environnement, au bénéfice des personnes accompagnées.

L'IME Henri Wallon l'a bien compris en permettant régulièrement aux jeunes qui y sont accompagnés de prendre part à des activités variées. En 2019, la coopération avec l'association des amis de l'école d'art Janine Haddad de Sarcelles (Val-d'Oise) a permis la mise en place de plusieurs activités liées à l'art.



En novembre, des jeunes de l'IME ont pu découvrir la richesse de l'oeuvre d'Henri de Toulouse-Lautrec, au cours de l'exposition qui lui était consacrée au Grand Palais.

En décembre, ils ont cette fois eu l'occasion d'exprimer leur fibre artistique, en bénéficiant d'un atelier découverte de l'aquarelle organisé spécialement à leur intention, avec le concours de l'artiste sarcelloise Sylvie Lacomme-Roche. Ils ont également visité la Biennale Internationale de la Gravure, organisée tous les deux ans à Sarcelles depuis 1980.

Pour cette édition, les jeunes ont profité d'une sélection d'oeuvres d'artistes de nombreux pays, de la Colombie à l'Inde en passant par l'Italie ou Chypre, et avec comme invité d'honneur le Japon.

Par ailleurs, l'IME Henri Wallon fait vivre d'autres partenariats locaux, bien conscient des bienfaits pour les jeunes accompagnés. Notamment, les jeunes ont bénéficié en 2019, comme chaque année depuis 2010, du partenariat avec l'association Sarcelles et son Histoire, qui organise des visites guidées de la ville sous un angle historique et mettant en lumière les personnalités importantes de la ville.



Création par des usagers

Les personnes accompagnées dans les établissements et services de l'Entraide Universitaire n'ont pas seulement accès à la culture, via les activités organisées par les structures : elles peuvent aussi être elles-mêmes à la création.



À l'IME Daniel Séguret, 12 enfants de 6 à 10 ans ont participé à un projet artistique organisé par une enseignante d'une école de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Ce projet d'une exposition ouverte au public en juin 2019, avait pour objectif d'exposer les créations des élèves de plusieurs écoles maternelles et élémentaires de Villiers-le-Bel sur le thème de la verticalité et du noir et blanc.



Les enfants du groupe "Smarties" de l'IME ont donc laissé libre court à leur créativité au cours d'ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année scolaire. À l'arrivée, ce sont 3 oeuvres qui ont pu être exposées au parc du Ginkgo, entourées des créations des élèves des autres écoles de la commune.



En musique

Pas besoin de parler, seulement d'écouter et de partager ce moment ensemble...

L'accès à la culture pour tous est l'un des enjeux majeurs de notre société, ce qui favorise la promotion de la citoyenneté, valeur maîtresse de notre association. L'ensemble des équipes propose des activités diverses pour ouvrir chacun des acteurs à de nouveaux horizons. Au-delà du public accueilli quotidiennement, tous les acteurs de la communauté sont visés. Ainsi, de nombreuses activités sont ouvertes à l'ensemble des habitants de la ville où sont situés les services de l'Entraide Universitaire.

La saison musicale 2019 a ainsi été l'occasion de nombreux moments de partages à travers des styles très variés : il y en avait pour tous les goûts ! En voici quelques extraits...



Quand le château de l'ITEP d'Arnouville rend hommage à Gabriel Fauré, on assiste alors à un beau moment de poésie musicale. Les murs du château ont résonné au rythme des mélodies françaises du pianiste virtuose les 23 et 24 novembre 2019, dont le piano retrouvé orne la salle de réception. Deux conférences furent par ailleurs proposées : l'une dédiée à la découverte du compositeur et de son piano (le samedi 23), l'autre sur les liens d'inspiration entre culture, musique et poésie (le dimanche 24).

En plein Paris, un tout autre style musical a fait vibrer le Café Signes le 04 juillet 2019. Qualifié de Dub Electropical, multiculturel, Radio Byzance s'est installé pour quelques heures afin d'assurer aux participants un beau moment ensoleillé ! Plaisir des oreilles et plaisir gustatif se sont mêlés, permettant à chacun de profiter de la bonne humeur transmise par le groupe. Ce lieu, habitué à accueillir des expositions a ainsi permis une nouvelle fois à la culture de prendre place à table de ce dynamique et beau restaurant de quartier.



Dans l'Ain, des cuivres se sont installés pendant quelques heures dans le parc du château de l'ITEP Paul Murlon. Dans le cadre du Festival Cuivres en Dombes, La Barquette de Givors a proposé un concert où les amoureux des cuivres et du Doubs se sont rencontrés. Cette fanfare composée essentiellement de trompettes, trombones et percussions a su emporter l'ensemble des participants dans un moment plein de convivialité !







LIEN AUX FAMILLES



Semaine de la parentalité en Haute-Loire

Si la famille des personnes accompagnées est toujours présentée comme partie prenante dans les projets d'établissements, la question de la place prise par les proches dans l'accompagnement n'est dans les faits pas toujours évidente. La relation entre les professionnels et la famille peut être perçue et vécue différemment, tant par les uns que par les autres, et n'est pas toujours le moteur qu'elle pourrait être.

En protection de l'enfance notamment, où les mesures sont le plus souvent imposées aux parents, cette problématique est particulièrement prégnante. C'est pourquoi, dans le département de la Haute-Loire, le réseau des acteurs de soutien à la parentalité a organisé, avec le soutien de la CAF, du Conseil départemental, de la MSA Auvergne et de l'Union départementale des Associations Familiales, une semaine dédiée à la parentalité du 18 au 27 octobre 2019, à laquelle le service d'accueil externalisé de la MECS le Mazel a participé.

De nombreux événements (conférences-débats, projection ciné, ateliers divers...) ont ainsi été proposés au public, avec pour objectif de fédérer les acteurs du secteur.

Au sein de l'Entraide Haute-Loire, la question de la parentalité est un sujet à part entière dans la réflexion quotidienne. À ce titre, et parallèlement à la semaine de la parentalité, une formation ayant pour thème "De la compétence des systèmes d'intervention à la compétence des bénéficiaires et des familles" a été initiée au sein du dispositif.

Comme son nom l'indique, cette formation a pour objectif de réaffirmer la place des parents comme acteurs incontournables de l'accompagnement de leurs enfants, malgré le contexte de départ, souvent difficile. Il s'agit ainsi avec cette formation de penser l'interaction de tous les acteurs dans l'accompagnement, de valoriser la place de chacun et de mettre en place une communication efficace. Cette formation, suivie par tous les professionnels des structures du dispositif, est dispensée par Guy Hardy, assistant de service social, intervenant, formateur et référence dans le secteur.



Le partage d'expérience

Dans la vie, nous avons besoin de partager nos expériences. Pour être plus précis, nous avons souvent besoin de partager une expérience commune pour pouvoir comprendre l'autre et être compris.

Au quotidien, les professionnels tentent de mettre en place ce grand principe fondé sur l'empathie, la réciprocité et l'altérité. Ce vendredi 5 juillet 2019, l'IME de Chevreuse a ainsi ouvert ses portes aux familles des enfants accueillis tout au long de l'année. C'était l'occasion pour chacun de se retrouver. Parents et professionnels ont ainsi pu échanger sur leurs expériences communes.



De plus, afin de développer ce principe de partage d'expériences vécues, quatre ateliers sensoriels ont été proposés. L'objectif ? Permettre d'imaginer l'univers sensitif des enfants accueillis et de favoriser la compréhension du ressenti des expériences vécues. En effet, quand la communication est entravée, il apparaît essentiel de pouvoir trouver d'autres modalités de partages de ressenti.

Nous n'utilisons pas tous de manière similaire nos 5 sens : que ce soit lié à notre mode de vie, à notre histoire et/ou à nos handicaps. Les ateliers proposés ont donc permis à tous les participants pour être davantage sensibles à l'utilisation de ces différents sens et ainsi tenter de mieux appréhender le monde des enfants accueillis.



Ne dit-on pas que l'on commence par souvent « manger avec les yeux » ? Alors, qu'en est-il lorsque notre perception visuelle est impactée ? La cécité modifie la sensation et rend difficile l'identification d'un aliment. Ainsi, à travers l'animation d'un « atelier goût », une dégustation avec un bandeau sur les yeux a été proposée. En l'absence de repères visuels, le testeur a pu goûter différentes saveurs et en apprécier (ou pas) ses nuances.

Autre référence que l'on a tous entendue un jour : « touche avec tes yeux » ! Mais comment faire lorsque nous ne pouvons pas le faire ? Le « toucher » reprend alors tout son sens. Ainsi, dans cet autre atelier, il a été proposé aux participants de se sensibiliser à l'apprentissage du braille. L'enseignante spécialisée a favorisé des activités de manipulation et permis de comprendre les principes de cette écriture.

A travers ces ateliers, les familles présentes ont tenté pendant quelques minutes de vivre une expérience sensorielle commune à celle vécue par leurs enfants. Elles ont également pu partager leurs difficultés et se transmettre de nombreux conseils. Ce type de journée où les maîtres-mots sont « rencontre » et « partage » permettent d'avoir une meilleure compréhension des besoins de chacun. Pour conclure, nous citerons Christine, psychomotricienne : « Il ne faut pas les sur-handicaper mais leur permettre d'acquérir de l'indépendance et avoir une perception positive de soi. »







**EVOLUTION
DES MODALITÉS
D'ACCOMPAGNEMENT**

La recherche de nouvelles connaissances pour une adaptation toujours plus fine de l'accompagnement

L'équipe de l'EMP Les Avelines, qui accueille 40 enfants de 4 à 14 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), utilise au quotidien un éventail d'outils et de supports de communication pour accompagner ces

jeunes aux besoins variés. Loin de se reposer sur leurs acquis, les professionnels de la structure ont notamment débuté en 2019 une démarche s'appuyant sur les apports des sciences cognitives.

S'intéressant aux dernières recherches sur le fonctionnement cognitif des personnes présentant des TSA, l'équipe de l'EMP s'est posée la question de la langue, pour communiquer, s'exprimer et penser :

si la maîtrise de la langue orale est d'une difficulté certaine pour certains de ces enfants, des études sur le sujet font ressortir que l'apprentissage de la langue des signes (LSF) est une voie possible pour permettre un accès au langage.

S'appuyant sur cette piste, et avec l'accord des familles, l'EMP a sollicité un psychologue et une personne autiste, pour participer à un groupe de travail rassemblant des professionnels de la structure, afin de construire un projet et une démarche cohérente autour de l'utilisation de la LSF.

La participation de ces deux intervenants bénévoles s'est faite dans le cadre de plusieurs interventions, auprès des professionnels d'une part, mais également auprès des enfants à plusieurs reprises. Ce premier travail a permis de repérer les jeunes les plus réceptifs au langage signé, et ainsi de déterminer les enfants vers lesquels ce projet pourrait être dirigé.

Afin de permettre la mise en place de ce projet, sous forme d'ateliers spécifiques notamment, tous les professionnels de la structure, répartis en trois groupes, ont bénéficié chacun de deux jours de formation à la LSF dispensés par un formateur de l'École Française de Langue des Signes. Enthousiasmés par la perspective de donner à leurs enfants l'accès au langage, certains parents ont très vite montré leur intérêt pour bénéficier eux-mêmes d'une formation,



et à ce titre, des professionnels de la structure se sont déjà portés volontaires pour pouvoir débiter ce travail de transmission.

Parallèlement à cet ambitieux projet, l'EMP a également fait appel à une chercheuse et docteure en neurosciences afin de développer la question des apprentissages scolaires. Le point de départ de cette réflexion a permis, par l'intervention de cette professionnelle, d'illustrer les différences cognitives entre personnes dites « neuro-atypiques » et les personnes « neurotypiques », notamment du point de vue de l'apprentissage. Partir de cette connaissance permet ainsi d'adapter des outils d'apprentissages scolaires spécifiques pour répondre à ces fonctionnements différenciés.



De fait, un autre groupe de travail a été mis en place, rassemblant des professionnels ayant bénéficié de cette intervention, afin de penser de nouveaux outils pour l'apprentissage scolaire qui seront utilisés dans le cadre d'un nouvel atelier, là également en accord avec les familles.

En faisant appel à des intervenants experts, et en s'appuyant notamment sur le savoir expérientiel d'une personne autiste, l'EMP Les Avelines continue ainsi à développer l'éventail des outils qu'il met en place pour proposer un accompagnement le plus adapté possible à chaque jeune.

La guidance parentale pour faire face aux difficultés

Pour améliorer la réponse aux « comportements-problèmes », l'IME Au Fil de l'Autre a mis en place une modalité d'accompagnement particulière qui donne aux familles toute leur place.

Ces comportements, définis comme étant d'une intensité ou d'une fréquence telle qu'ils sont à même de mettre en danger la sécurité de la personne ou de son entourage, constituent une problématique prégnante à l'IME. Pour éviter que ceux-ci ne résultent trop régulièrement en une fin d'accompagnement, la structure a développé à la fois une stratégie préventive et d'accompagnement des familles.

D'abord, par une plus grande participation des familles tout au long de l'année, notamment à travers des temps d'échanges d'expériences et de transmissions d'outils, comme le système de communication adaptée PECS auquel les parents ont été formés. Il s'agit de reconnaître la place des parents dans l'accompagnement et de leur donner des moyens pour participer au mieux à cette démarche.



Par ailleurs, pour les cas où la prévention ne suffit pas, le dispositif de “guidance parentale”, débuté en 2018 et qui a pris sa pleine mesure en 2019, peut-être proposé comme une modalité d’accompagnement plus resserré. Lorsqu’une situation difficile est détectée, le psychologue référent propose à la famille le recours à cette modalité, qui peut prendre deux formes : le psychologue et l’infirmière peuvent se déplacer au domicile de la famille, ou celle-ci peut venir à l’IME sur des temps d’accompagnement.

L’objectif n’est pas ici un accompagnement à la parentalité. Il s’agit plutôt d’élaborer un espace de compréhension concertée de la problématique, tout en y créant le cadre d’un transfert de connaissances. Celui-ci permet alors autant de bénéficier de l’expertise indispensable de la famille qu’à lui fournir les éléments nécessaires à l’adaptation de l’accompagnement dans la sphère familiale. Enfin, il s’agit également de mettre en place un lieu d’échanges et d’expression pour les parents eux-mêmes, afin que ceux-ci puissent avancer sur leurs propres difficultés.



Dispositif Pomme de Reinette

L’accueil de la différence, c’est un accueil comme un autre...



Chaque enfant quelles que soient ses particularités a droit à un lieu d’accueil

En partenariat avec l’APF France Handicap, l’Entraide Universitaire a développé un nouveau dispositif. Celui-ci s’inscrit résolument dans la démarche inclusive et cela, dès le plus jeune âge. Il se dénomme : « Pomme de Reinette ». Pour le décrire, le magazine « La lettre aux assistants maternelles de l’Ain » débute son article de la manière suivante :

« On pourrait mettre un s à «pomme de reinette» tellement les variétés de ce fruit sont nombreuses. Les enfants – qui adorent cette comptine – sont comme ces pommes : divers, multiples, et finalement, uniques. Y compris ceux porteurs de différences ou de handicap ».

Cette belle accroche vient mettre en lumière un dispositif expérimental mis en place dans l’Ain depuis quelques mois. Animé par une éducatrice de jeunes enfants, il vise à favoriser l’inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques dans tous les lieux d’accueil de la petite enfance.

Il s’adresse à la fois aux familles et aux professionnels ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans et vivant sur le département de l’Ain. Ils y trouveront un appui et des ressources pour favoriser l’accueil des différences. Cet accueil se veut profitable à tous : parents, professionnels, et surtout, enfants.



L'accessibilité de ce dispositif au plus grand nombre se traduit également par sa gratuité. Son financement est assuré intégralement par le département dans le cadre du Plan Handicap 01, la CAF, la MSA et l'ARS. Ainsi, l'ensemble des familles et des professionnels du territoire peuvent faire appel aux services de ce dispositif.

Ses Missions ?

- Constituer un projet d'accueil avec les parents à partir des besoins de l'enfant, de leurs besoins, et des possibilités à proximité de leur lieu d'habitation ou de leur travail.
- Pré-identifier des possibilités d'accueil pour chaque enfant, en lien avec les différents acteurs du territoire.
- Accompagner la mise en place de l'accueil à travers la mise en place d'un projet individualisé.
- Conseiller, être une personne ressource pour les professionnels et les parents concernant l'adaptation aux besoins de l'enfant.
- Capitaliser sur les expériences d'accueil et les besoins des professionnels pour le développement d'outils.
- Évaluer les objectifs du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en lien avec les parents et les partenaires.



Document édité par l'Entraide Universitaire
Association loi 1901
31 rue d'Alésia, 75014 Paris

Imprimé par Boudard imprimeur
11 à 15 rue Marcel Bonnet, 94230 Cachan

Groupe de travail ayant contribué à la conception de ce document :
Benjamin ASTIC, Marc DEGENETAIS, Alexandra JAMEU, Emmanuel LEMAIGNEN, Pierre PESTY, Sophie TITREN

Réalisation : Pierre PESTY



Entraide Universitaire - 31 rue d'Alésia 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 93 00 / Fax. : 01 40 47 93 47 / contact@eu-asso.fr

www.eu-asso.fr

